



Grenoble, le lundi 1er mai 2017

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Collège
des Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
(CIPR)

Réf N°0001
Affaire suivie par
Yves ARRIEUMERLOU
IA-IPR

Téléphone
04 76 74 70 62
Télécopie
04 76 74 70 55
Mél :
Cipr@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

Les IA-IPR d'Économie gestion

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les professeurs d'économie
et gestion
s/c Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Pilotage pédagogique du contrôle en cours de formation en STS tertiaires dans la spécialité tourisme :

Madame, Monsieur,

Le contrôle en cours de formation en STS tertiaire spécialité Tourisme est organisé pour la session 2017, comme les années précédentes, de la façon suivante :

1. Documents ressources pour le CCF

Un ensemble de ressources est mis à disposition sur le site académique à la rubrique « BTS – Tourisme ». Les fichiers électroniques « compte rendu d'une situation d'évaluation » et « grille de saisie des notes » sont à utiliser impérativement et à envoyer complétés à l'adresse ccf.tourisme@ac-grenoble.fr

2. Suivi des situations d'évaluation

Chaque situation d'évaluation fera ainsi l'objet, d'une part, d'un compte rendu global et d'autre part, d'une remontée anonymée des propositions de notes à l'adresse précisée ci-dessus dès la fin des interrogations. Le dispositif de suivi sera complété par une réunion d'harmonisation.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

Très cordialement

Yves ARRIEUMERLOU
Inspecteur d'académie, Inspecteur pédagogique